



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Mexique

Question écrite n° 23219

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au Mexique. En effet, le sous-commandant Marcos, chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (ELZN), a annoncé la réorganisation de sa faction, et la rupture totale avec le gouvernement et les partis politiques mexicains. Cette situation fait craindre une nouvelle flambée de violence dans ce pays. Elle lui demande donc de lui indiquer sa position et ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Loin d'être perçue comme une menace, la nouvelle formule de gestion solidaire annoncée par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), autorisée par la Constitution et confiée à de nouveaux « Conseils de bonne gouvernance », a été bien accueillie par le gouvernement mexicain : le ministre de l'intérieur y a vu « un rameau d'olivier », qui devrait permettre la reprise des pourparlers de paix, d'autant que ces conseils, a-t-il ajouté, « constituent des formes d'organisation interne civile et non militaire ». L'annonce par le sous-commandant Marcos, lors du rassemblement de l'EZLN à Oventic (7 août 2003), de la création de cinq « Conseils de bonne gouvernance » pour administrer une trentaine de communes autonomes du Chiapas, semblait répondre à deux préoccupations de son mouvement : prendre date pour les prochaines échéances électorales (élections locales et municipales) prévues dans l'État du Chiapas le 3 octobre 2004 ; raviver, à quelques semaines de la 5e conférence interministérielle de l'OMC à Cancun, le soutien international dont bénéficiait le mouvement zapatiste à l'étranger, notamment en Europe, dans son combat contre la mondialisation. Cette annonce ne fait d'ailleurs que refléter l'évolution de la situation sur le terrain : depuis 1996, ces trente municipalités, situées dans l'est du Chiapas (40 % du territoire), sont gouvernées par des « conseils autonomes », chargés d'assurer les besoins de base des communautés, de l'éducation à la santé, de la police à la gestion des ressources naturelles ; dans sa volonté d'apaisement, exprimée dès son élection le 1er juillet 2000, le président Fox a par ailleurs, depuis plus d'un an, réduit la présence de l'armée dans cette zone. Dans ce contexte, ce transfert de compétences aux nouveaux « Conseils de bonne gouvernance » pourrait traduire une évolution du mouvement zapatiste, privilégiant désormais une approche politique, plutôt que militaire, dans sa lutte en faveur des droits et de l'autonomie des communautés indigènes. On peut noter à cet égard que le sous-commandant Marcos a annoncé que les membres de la guérilla se retireront de tous les barrages routiers où les voyageurs traversant les bastions zapatistes devaient s'acquitter d'une taxe. S'il est trop tôt pour évaluer les incidences de cette nouvelle approche sur le règlement du problème du Chiapas, force est de constater qu'il semble devoir permettre de renouer le dialogue avec le gouvernement du président Fox, qui s'était engagé, au lendemain de son investiture en décembre 2000, à résoudre le plus rapidement possible ce conflit vieux de neuf ans.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23219

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6142

Réponse publiée le : 6 octobre 2003, page 7622